

Notre établissement est soumis aux autorisations administratives liées à la crise sanitaire. Les dates de notre saison thermale ont donc été modifiées, et repoussées.

Aucune cure thermale dont le début était programmé avant le 26 avril 2021 ne pourra être honorée. Vous pouvez d'ores et déjà demander le report de cette cure au moyen du présent formulaire.

Vos Nom et Prénom :

Votre adresse postale :

Votre adresse mail :

Votre téléphone :

Période de cure initialement demandée : du /2021 au /2021

Aviez-vous réservé un hébergement du Domaine Thermal ? OUI <> NON <>

Si OUI, lequel ?

1) Si vous souhaitez reporter votre cure en 2021 :

- **Nouvelle période demandée :** du /2021 au /2021
- Si possible, indiquez-nous un second choix : du /2021 au /2021
 - Module dédié Maladie de Parkinson OUI <> NON <>
 - Module anti Burn-out OUI <> NON <>
 - Module Sevrage des Psychotropes OUI <> NON <>
 - Module dédié Endométriose OUI <> NON <>

2) Vous préférez reporter en 2022 ? OUI <> NON <>

Demandes particulières :

Les demandes de report seront traitées dans l'ordre auquel nous les recevons et en fonction des disponibilités. Aussitôt que votre demande aura été traitée, nous vous enverrons une confirmation.

*Une permanence téléphonique restreinte au **05.61.02.20.20** est assurée pour les demandes urgentes, non traitées par mail.*

Veillez communiquer avec nous par mail à contact@thermes-ussat.fr ou via notre site www.thermes-ussat.fr.

Date et Signature :